

Recyclez les équipements électriques usagés dans votre agence ou sur site avec

ecosystem
recycler c'est protéger



SERVICE
GRATUIT

1 pour 1

Le détenteur
d'équipements usagés
peut déposer
autant que nécessaire
dans les agences
Sonepar disponibles



Trouvez l'agence qui
propose ce service 

Notre partenaire ECOSYSTEM assure le traitement des Équipements électriques usagés.

Dans votre agence ou sur site :

- ✔ **Déposez en agence**, ampoules, tubes, électroménagers (chaudière, ballon d'eau chaude, radiateur...), équipements professionnels (BAES, disjoncteur, appareillage, multimètre, luminaire, borne de recharge ...)
- ✔ **Pour un enlèvement sur site**, les quantités doivent être supérieures à 500 kg de DEEE, 200 kg d'ampoules/tubes.
Plus d'informations ici

Quelques règles à respecter :

- ✔ **Le tri doit être strictement appliqué** entre les contenants
- ✔ Les tubes fluorescents doivent **être intacts**

 **Retrouvez le guide ECOSYSTEM**, les équipements concernés et le fonctionnement du service [ici](#)

Coordonnées ECOSYSTEM : 0 809 540 590 | contacteznous@ecosystem.eco

Pour tous renseignements, écrivez-nous à l'adresse :
services@sonepar.fr